

Avis voté en plénière du 14 décembre 2016

# La construction d'une Europe dotée d'un socle des droits sociaux

## Déclaration du groupe CFTC

Pour la CFTC, l'élaboration d'un socle de droits sociaux constitue une initiative essentielle tant pour les citoyens Européens que pour la relance de la construction Européenne.

Nous soutenons les objectifs ambitieux de garantir à chaque Européen l'exercice effectif de droits sociaux de qualité, de contribuer à favoriser l'accès à l'emploi, d'éliminer la pauvreté, d'assurer l'égalité entre les Femmes et les Hommes.

Nous soutenons aussi les objectifs de garantir le bon fonctionnement et l'équité du marché du travail, des services sociaux, d'assurer un niveau élevé de protection ainsi que d'améliorer la qualité de l'environnement.

Pour la CFTC, ce socle doit permettre de trouver des convergences ascendantes entre tous les pays de l'UE.

La CFTC soutient toutes les recommandations de cet avis. Elle souligne tout particulièrement celle visant à l'organisation d'échanges entre les acteurs de la société civile autour de thèmes transversaux, comme l'organisation d'une semaine sociale Européenne annuelle avec un bilan sur le taux de pauvreté. Ces acteurs, tout autant que les décideurs politiques, doivent être partie prenante dans la construction de ce socle et participer à son évaluation. C'est tout le sens d'une Europe respectueuse des corps intermédiaires et ouverte à l'élaboration dans le dialogue social, de normes concertées.

Concernant les budgets nationaux des Etats, ils doivent répondre aux exigences du pacte de stabilité et de croissance tout en investissant dans la conciliation de la vie familiale et professionnelle, dans la formation tout au long de la vie, dans l'insertion durable sur le marché du travail. Cette politique budgétaire est essentielle pour garantir l'égalité entre les Femmes et les Hommes et lutter contre la pauvreté.

La CFTC soutient la recommandation protégeant les femmes à chaque moment de leur vie.

La CFTC souligne, que dans la construction de ce socle, le CESE souhaite attirer l'attention toute particulière sur les personnes âgées et les personnes en situation de handicap, domaines dans lesquels la France a de grands progrès à faire.

Concernant l'emploi, la CFTC approuve tout particulièrement les recommandations relatives au détachement des travailleurs, aux minimas salariaux et à la sécurisation des transitions professionnelles. Ce dernier sujet rejoint une préoccupation ancienne et constante de la CFTC sur le statut du travailleur.

Si le projet d'avis ne s'ouvre pas à la formation initiale (sujet sur lequel une convergence européenne est à renforcer, notamment les échanges universitaires et les diplômés) il traite avec utilité de l'insertion professionnelle, de l'apprentissage et des échanges de bonnes pratiques.

La CFTC donne un avis positif à cet avis, qu'elle a voté.

